

L'IRRIGATION EN OCCITANIE

LES CHIFFRES CLÉS

Indispensable pour les productions à haute valeur ajoutée comme l'arboriculture, le maraichage ou les semences, elle permet également de sécuriser le rendement et la qualité des cultures et du vignoble.

L'IRRIGATION COLLECTIVE, UN OUTIL ESSENTIEL POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN OCCITANIE

Plus de la moitié des surfaces irriguées des exploitations le sont grâce à l'irrigation collective, contre 1/3 au niveau national où l'irrigation individuelle domine.

L'irrigation collective connaît aujourd'hui un regain d'intérêt, avec par exemple le développement de réseaux pour l'irrigation du vignoble, dont l'irrigation devient nécessaire en raison du changement climatique. Le mode de gestion collectif facilite le financement des projets de modernisation ou de développement des réseaux.

LES RÉSEAUX COLLECTIFS D'IRRIGATION

35 % des Associations Syndicales Autorisées (ASA) d'irrigation de France sont situées en Occitanie. A côté du réseau hydraulique régional géré par BRL et de ceux en concession d'état, environ 700 réseaux collectifs maillent le territoire, participent à son aménagement et jouent un rôle prépondérant dans la gestion de l'eau au-delà du seul usage agricole. Afin de mieux connaître ces réseaux et identifier leurs besoins, les Chambres d'Agriculture et fédérations d'ASA ont mené des enquêtes auprès des structures collectives qui les gèrent. Cette connaissance acquise permettra l'ajustement des politiques publiques en réponse aux besoins des structures et dans une dynamique d'adaptation aux changements globaux.

LES RÉSEAUX COLLECTIFS AU CŒUR DE LA GESTION TERRITORIALE DE LA RESSOURCE

434 structures collectives d'irrigation enquêtées sur les 700 de la région. Cet échantillon représente :



45 000 adhérents



100 000 ha de périmètre irrigable



87%sont des ASA
(Associations syndicales autorisées)



206 millions de m3 prélevés



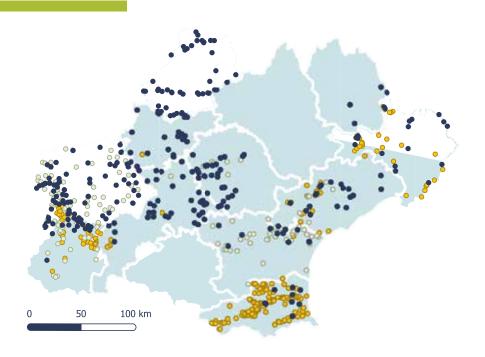
231Canaux gravitaires



203Réseaux sous pression



DES STRUCTURES COLLECTIVES PRESENTES SUR TOUT LE TERRITOIRE



TYPE DE RÉSEAUX

- Réseaux sous pression
 - Canaux gravitaires •
 - Non enquêtés ou o enquête en cours

QUEL ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES COLLECTIVES ?

ANIMER ET STRUCTURER



L'état des lieux met en avant l'importance de la mutualisation et des échanges d'expérience. A ce jour, 7 départements d'Occitanie sont dotés d'associations, fédérations ou unions d'ASA.

Nos actions: Adaptation de l'appui aux structures collectives selon les besoins locaux, facilitation de la mise en réseau, accompagnement à la création de structures fédératives et suivi administratif et comptable des structures

GARANTIR LA SANTE FINANCIERE



Les structures collectives gèrent des budgets et des projets conséquents pour assurer la maintenance, la modernisation ou le développement des réseaux. Elles mettent en place une tarification auprès des usagers et peuvent percevoir des financements publics.

Nos actions: Faciliter l'accès aux financements et proposer des évolutions des politiques publiques: Accompagner les démarches de récupération de la TICFE*, négocier des contrats groupés d'énergie...

*TICFE: Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité

INFORMER ET PROFESSIONNALISER



La gestion des réseaux et des ouvrages repose bien souvent sur du bénévolat. Pour tenir compte des évolutions normatives (règlementaires, environnementales, financières...) les gestionnaires ont des besoins croissants en termes d'appui : technique, administratif, comptable, financier, juridique...

Nos actions: Proposition, avec l'appui de prestataires, de formations dédiées

DONNER DE LA VISIBILITE



Acteurs clé de l'aménagement et de la vitalité des territoires, les structures collectives jouent un rôle central dans la gestion locale de la ressource en eau. La connaissance des réseaux et de leurs ouvrages permet de prendre la mesure de leur poids socio-économique et de la richesse liée à leur valeur patrimoniale.

Nos actions: Améliorer et pérenniser la connaissance des réseaux collectifs et communiquer à toutes les échelles territoriales.

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX GÉRER

EN SAVOIR PLUS

L'étude complète est disponible sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie :



RÉDACTION

(à contacter pour plus d'informations) :

Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

- Louise Pellaton
- Christophe Lafon (christophe.lafon@occitanie.chambagri.fr)
- Claire Vingut (claire.vingut@occitanie.chambagri.fr)

Décembre 2021 https://occitanie.chambre-agriculture.fr

ÉTUDE COFINANCÉE PAR







